



Comité Technique Spécial Départemental de la Creuse Mercredi 27 novembre 2013 Déclaration FSU 23

Madame le Directeur Académique,

C'est dans la confusion la plus totale que cette instance se tient... Alors que la demande de CTSD formulée par les représentants du personnel FSU a été envoyée le 1^{er} octobre, celui-ci n'a été convoqué que le 18 novembre pour le 27 novembre avant d'apprendre l'avant veille qu'il était reporté au 4 décembre puis la veille à 15h qu'il était maintenu... Ce n'est pas de cette manière que nous souhaitons travailler !!!

Voilà 18 mois que le Président de la République a déclaré l'École **Priorité nationale**. A l'heure du bilan d'étape, les constats sont amers dans notre département et pas à la hauteur des attentes.

Le Président de la République a décrété dans le cadre de cette priorité nationale la **Priorité au primaire**... alors que nous attendions le développement du **Plus de maîtres que de classes**, nous avons vu disparaître sournoisement les **EMALA**. Alors que nous attendions le développement de la **formation initiale et continue**, nous voyons cette dernière reculer encore cette année. Alors que nous espérons le développement des **RASED**, nous avons vu un poste encore supprimé et les maîtres spécialisés absents non remplacés. Bref, la priorité au primaire est difficilement perceptible dans notre département.

La seule mesure perceptible de **la Priorité au primaire** est la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. 13 communes sur 124 ayant une école ont fait le choix de sa mise en œuvre. Ces 13 communes volontaires possèdent toutes un accueil de loisirs. S'il y a des réussites dans cette mise en œuvre, elles tiennent en grande partie à l'investissement financier des collectivités locales, bien au-delà des financements de l'Etat mais aussi et surtout à un surinvestissement des personnels, enseignants et territoriaux. **La FSU ne peut accepter de voir se développer des inégalités déjà énormes**. Par ailleurs, un certain nombre de difficultés se font jour : perte de repères pour les élèves les plus jeunes, activités proposées inadaptées, emplois du temps incompatibles avec l'ambition d'offrir du « *mieux d'école* », réduction des temps d'ATSEM au profit du périscolaire, mise en extinction des EMALA pour un transfert vers le périscolaire,... Il nous semble aberrant d'avoir attendu 3 mois pour essayer de dresser un premier bilan : alors que tous les départements ont réuni le comité départemental de suivi des rythmes, parfois même plusieurs fois, la Creuse attend...

Pourtant, les représentants de la FSU 23 vous avaient alertée sur l'inadaptation de la réforme en l'état aux spécificités du département (prégnance des temps de transport, manque de moyens humains et financiers dans de nombreuses communes, absence ou faiblesse d'infrastructures telles que les piscines, les musées, les théâtres, les cinémas...). Nous vous avons alertée et avons fait des propositions sur les nécessaires adaptations de ce décret aux réalités départementales. Le CDEN, à l'unanimité, a demandé la réécriture du décret. L'Assemblée des Maires et Adjointes de la Creuse l'exige également. Des Conseils d'Ecole se positionnent de la même façon en faisant état des difficultés locales. *Quand répondrez-vous aux questions ? Quand accepterez-vous de faire le bilan des difficultés départementales liées à la mise en œuvre de cette réforme mal pensée et fortement contestée ?* A priori, ce ne sera pas dans le cadre du CDEN que vous aviez pourtant promis puisque vous refusez de le convoquer pour d'obscures raisons formelles.

Dans le second degré, alors que s'ouvre au niveau national un dialogue entre le Ministère de l'Éducation Nationale et les organisations syndicales afin de redéfinir les missions des enseignants du second degré, la situation dans le département ne peut que contribuer à nourrir des inquiétudes chez les personnels.

En effet, les conditions de travail se sont encore dégradées à la rentrée 2013. Avec 11 postes en moins en Creuse, le nombre d'heures supplémentaires que doivent assurer les personnels sont encore en hausse. En plus de cet alourdissement du temps de travail, les enseignants sont souvent en responsabilité de groupes à forts effectifs. Cette année avec 20 à 23 divisions allant de 30 à 33 élèves en collège et 23 divisions allant de 35 à 38 élèves en lycée, ce sont aussi les élèves qui voient les conditions d'enseignement se détériorer.

C'est donc un triste bilan que les représentants de la FSU 23 font en cette rentrée. Et s'il est des orientations qui relèvent de la représentation nationale (budget, loi d'orientation...), bon nombre des dysfonctionnements que nous dénonçons aujourd'hui (mise à mort des EMALA, non remplacement des maîtres « DAPER », d'un directeur de SEGPA, des maîtres de RASED, refus des propositions d'organisation des conseils d'école, remise en cause des droits des personnels ...) relèvent bien aujourd'hui de votre responsabilité.

Nous vous demandons de revoir radicalement vos positions sur tous ces sujets sauf à vouloir définitivement perdre la confiance des personnels.

Guéret, le 27 novembre 2013